



➤ NOUVEL EQUIPEMENT NAUTIQUE SECTEUR EST

visite piscine BEPOS 06 juillet 2021

• SOMMAIRE

Le contexte

- 1. Etat des lieux des équipements nautiques du territoire
- 2. La genèse du projet et ses différentes étapes
- 3. Le projet actuel

Etat des lieux des équipements nautiques du territoire

- La CAPI assure la gestion de 4 équipements ouverts à l'année, 2 équipements estivaux et 1 base de plein air

	RAJON (Bourgoin Jallieu) 1936	TOURNESOL (Bourgoin Jallieu) 1977	FONDBONNIERES (L'isle d'Abeau) 2007	ST BONNET 1980 (Villefontaine)	GALLOIS (La Verpillière) 1960 Réhabilitée en 2006	BELLEVUE (St Quentin Fallavier) 1977 réhabilitée en 2010
Ouverture	2 mois d'été (juillet/août)	De septembre à juin (basculé avec Rajon)	Toute l'année (fermeture technique en septembre)		Jusqu'en 2015 : mai à septembre 2015 : mai à août	Jusqu'en 2012 : tte l'année Depuis 2012 : Septembre à juin Depuis 2014: septembre à avril
Bassins	1 bassin 50 x 17.5 + 1 bassin 25 x 10 piscine estivale avec pelouses	1 bassin unique de 25 x 10 anciennement de compétence communale répondant à une demande associative	1 bassin 25 x 10 + bassin intérieur 180 m2 + toboggan et bassin de réception + bassin extérieur 200 m2 + pentagloss 4 lignes de 70 m de long +plages minérales et végétales	1 bassin sportif 25 x 12.5 + bassin d'initiation de forme ovoïde de 300 m2 + gradins, cafétéria, plages minérales et végétales extérieurs + jeux	1 bassin 25 x 12.5 + 1 bassin d'apprentissage 15 x 15 + plages minérale et végétale	1 bassin 25 x 10 + plages minérale et végétale
Fréquentation	7% de la fréquentation totale	16% du total 44% associatif/ 37% scolaires/ 15 % public	30% du total	27% du total 50% public/ 28% associations/ 22% scolaires	7% du total	13% du total 40% associatif/ 31% public/ 29% scolaires
Temps d'ouverture (2013)	573h	3080h	2832h	3660h	990h	2492h
Avantages	Seul bassin de 50m Bel équipement d'été Aspect patrimonial	Proximité du quartier de Champfleuri	Piscine ludique, récente répondant aux besoins des familles, notamment en été	Bassin adapté à la pratique sportive, situation /accès, environnement et dimensionnement des espaces	Environnement	Équipement réhabilité pour une demande locale associative et communale
Inconvénients	absence d'ombre, accessibilité	Vétusté, non adapté aux nouvelles pratiques	Circulation, sous dimensionnement des espaces	Vétusté de l'équipement	Non accessible l'hiver, baignade de proximité	Confidentialité de l'équipement, baignade de proximité

ETAT DES LIEUX



ETAT DES LIEUX

→ Constat:

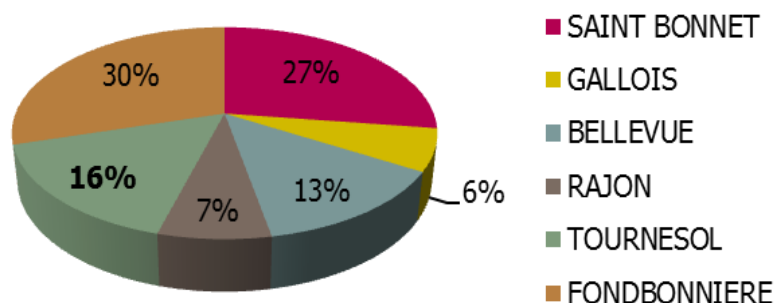
	nbre bassins / 10 000 habitants	surface totale m2 pour 10000 hab	surface couverte m2 pour 10000 hab
France	0,9	260	119
AURA	1,1	303	138
CAPI	1	293	173
Secteur Ouest	1.4	360	360
Secteur Centre	1.3	256	175
Secteur Est	0.6	274	50

- Un déséquilibre est/ouest
- Un déficit global de surfaces de plan d'eau sur le secteur Est
- Une carence repérée apprentissage de la natation et sur la dimension sportive

ETAT DES LIEUX

- LA PISCINE TOURNESOL à BOURGOIN JALLLIEU
 - Problématique de vétusté (piscine construite en 1977)
 - Piscine qui ne répond plus à la demande croissante et aux pratiques nouvelles
 - Surconsommation en eau et en énergie
 - La fréquentation à la piscine tournesol représente 16% de la fréquentation globale reçue dans toutes les piscines soit 52 000 entrées sur les 327 000 passages enregistrés sur une année.

Fréquentations par équipement



Un équipement de proximité ne permettant pas de répondre aux besoins du territoire sur la partie Est, et n'ayant pas une dimension sportive.

LES ENJEUX

Les grands enjeux du nouvel équipement nautique

- Rééquilibrer l'offre nautique sur le territoire en apportant une structure sportive à l'Est qui offrira de meilleures conditions d'accueil et une plus grande capacité.
- Favoriser l'apprentissage de la natation et la promotion d'une pratique sportive diversifiée, en permettant l'accès à cet équipement aux 3 publics cibles : le grand public, les associations et les scolaires.
- Rendre plus accessibles cette piscine aux habitants de la partie est du territoire
- Rendre cette piscine BEPOS (**bâtiment à énergie positive**).

La genèse du projet et ses différentes étapes

→ 3 scénarios:

→ Un scénario a minima: la rénovation de la Tournesol actuelle avec amélioration des conditions d'accueil mais aucun apport de service supplémentaire

Coût global opération: 3M€ HT (3,5M€ TTC)

→ Un scénario intermédiaire:

Réponse stricte aux besoins avec 1 bassin de 6 couloirs, 1 bassin annexe de 150m², 1 pataugeoire, gradins de 250 places

Coût global (y compris stationnement): 8,3M€ HT (10M€ TTC)

→ Un scénario a maxima:

Réponse optimale aux besoins repérés (hors plongée): bassin de 8 couloirs, 1 bassin annexe de 150m², gradins de 300 places

Coût global (y compris stationnement): 10M€ HT (12M€ TTC)

Le projet actuel: le programme

- Le contenu du programme :
 - un équipement de type « sportif » complémentaire à l'offre actuelle et fonctionnant en alternance avec Rajon sur la période estivale
 - 1 bassin unique de 8 lignes d'eau mais doté d'un fonds mobile pour gérer la co activité; 1 pataugeoire; pas d'aménagements extérieurs spécifiques (cf fonctionnement estival Rajon)
 - Les hypothèses de fréquentations:
 - 20 000 scolaires
 - 12 000 associations
 - 35 000 grand public (+de 15 000 à 20 000 sur Rajon) soit env 50 à 60 000 entrées
- ➔ Soit 90 000 entrées (projection a minima)

L'ambition d'exemplarité

- La CAPI est un territoire pilote en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. Elle réalise de nombreux investissements en assurant son rôle de territoire pilote, laboratoire d'innovations et d'expérimentations pour devenir une référence en matière de transition énergétique.
 - Exemplarité publique : réalisation de bâtiments démonstrateurs, schéma directeur énergétique sur les bâtiments intercommunaux, construction d'un méthaniseur, extinction nocturne de l'éclairage public, flotte de véhicules électrique et GNV, gestion des espaces naturels...
 - Accompagnement des bonnes pratiques : schéma directeur vélo, soutien au covoiturage, accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique, soutien à l'agriculture locale ...
 - Mobilisation des acteurs : Défi Class Energie, Animation du réseau des professionnels du bâtiment, Plan Pisé...

L'ambition d'exemplarité

- L'ambition autour de ce projet s'inscrit dans cette démarche, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- L'objectif était la réalisation d'un bâtiment qualitatif, tant sur le plan du confort, de la qualité sanitaire, des matériaux de construction et de l'exploitation.
- Cet objectif sera affirmé par l'obtention d'une certification NF HQE Piscine.
- En parallèle, la Région, dans le cadre de l'attribution des fonds FEDER, avait rendu obligatoire l'obtention du label BEPOS pour bénéficier des financements européens.
- Nous avons donc étudié la faisabilité de l'obtention du Label énergétique BEPOS Effinergie 2013.
- L'objectif était très ambitieux a priori mais notre volonté était de réaliser un projet réaliste, reproductible, pas une vitrine technologique

L'ambition d'exemplarité

- Objectif de viser le label Bâtiment à énergie positive
- Il n'existait pas d'équivalent et de référentiel permettant de définir la notion de BEPOS appliqué aux piscines.
- Nous avons suivi une procédure d'équivalence pour définir un nouveau référentiel et faire de cet équipement la première piscine à énergie positive :
 - Les piscines n'étant pas soumises à la Réglementation thermique, elles ne sont pas éligibles au label BEPOS
 - Le principe d'équivalence impose de modéliser le projet comme une typologie de bâtiment équivalente soumise à la RT 2012.
 - Puis de définir des niveaux d'exigence équivalent pour cette typologie de bâtiment.
 - Validation par Certivéa et l'association Effinergie, association à l'origine du label BEPOS.
- Soutien d'un AMO HQE et BEPOS : AMOES
- Pour favoriser la diffusion, la méthode et le projet feront l'objet d'un guide de bonnes pratiques pour servir de référence à de nouveaux projets.

L'ambition d'exemplarité

- Retours d'expérience
- Consommations globales allant de 2000 à 3 500 kWh_{ef}/m²bassin.an pour des équipements neufs et performants
 - Difficulté de comparer les consommations sans définir le périmètre, les usages, le type et nombre de bassins.
- Fourchette de consommations électriques plus resserrée que les consommations de chauffage (1000 kWh_{ef}/m²bassin.an)
- Consommation de chauffage allant du simple au triple
- Des postes parfois inexistantes sur certaines piscines, très importants sur d'autres, suivant la technologie mise en œuvre ou la programmation de l'équipement.
- En évacuant la question des bassins extérieurs, une piscine neuve est très performante autour de :
 - < 1500-1800 kWh_{ef}/m²bassin.an de chaleur
 - < 1000-1200 kWh_{ef}/m²bassin.an d'électricité
 - Soit :
 - Piscine très performante : < 2500 kWh_{ef}/m²bassin.an pour la chaleur et l'électricité
 - Piscine performante : < 2800-3000 kWh_{ef}/m²bassin.an pour la chaleur et l'électricité
- Objectif de performance énergétique envisagé autour de 2200 kWh_{ef}/m².an



L'ambition d'exemplarité

- Démarche initial de recherche de sobriété sur le projet
 - Sobriété fonctionnelle
 - Volonté programmatique de rester sobre et de répondre aux besoins stricts : scolaire et sportif
 - Un seul bassin sportif,
 - Absence de bassins extérieurs,
 - Absence de zone bien-être (sauna, hammam),
 - Absence de jeux d'eau....
 - Modularité et polyvalence privilégiée : fond mobile, 8 lignes, gradins avec barrières rétractables...
 - Volonté politique d'aller à contresens de la tendance de ces dernières années à augmenter l'offre, la surface et les services (espace bien-être, fosse de plongée...).
- Partenariat avec le Département de l'Isère – Plan piscine
 - Raréfaction des dotations et contraintes budgétaires
 - Mais aussi prise de conscience de l'impact énergétique en exploitation